

La justice brésilienne déclare recevable la dénonciation contre Lula pour l'affaire Odebrecht



Brasilia, 7 juin (RHC)- La justice brésilienne a déclaré recevable la dénonciation présentée par le Parquet et elle a inculpé l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula, qui aurait reçu des pots-de-vin de l'entreprise du bâtiment Odebrecht en échange de faveurs politiques.

La journaliste Camila Bomfim, de TV Globo, a assuré que le juge Vallisney de Oliveira, de la dixième session de la Justice Fédérale à Brasilia, a accepté la dénonciation présentée par le bureau du procureur et qu'il a présenté des charges contre Lula, contre les ex-ministres Antonio Palochi et Paulo Bernardo, ainsi que contre le chef d'entreprise Marcelo Odebrecht.-----b

À maintes reprises, les avocats de Lula ont signalé que les accusations portées contre leur client sont pleines de suppositions mais qu'elles ne fournissent aucune preuve concrète de sa présumée participation dans les faits qui lui sont attribués.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/192858-la-justice-bresilienne-declare-recevable-la-denonciation-contre-lula-pour-laffaire-odebrecht>



Radio Habana Cuba